aljt

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012

SOMMAIRE

Le mot du président 3

Le développement de l'offre 5

Un public fragile 11

Des partenariats multiples 17

Le développement des ressources humaines 27

Gérer, anticiper 33

Le mot du président

Avec plus de 2 millions de jeunes de 18 à 29 ans, la Région Île-de-France est une région jeune qui malgré la crise reste attractive tant du point de vue de la variété des formations que des emplois.
Majoritairement logés dans le secteur locatif privé, les jeunes doivent dépenser en moyenne et au m² plus que leurs aînés pour s'y loger.
16% des jeunes franciliens seulement habitent dans un logement social.

Depuis plusieurs années, l'ALJT en partenariat avec les maîtres d'ouvrage du logement social, les CIL d'Action Logement, la Région Île-de-France, les collectivités et l'Etat, développe des offres nouvelles, diversifiées et abordables.
Ainsi 2012 aura vu l'ouverture de notre résidence HOME'R® de Gennevilliers destinée aux étudiants, doctorants et aux post-doctorants ainsi que la réouverture de notre foyer de jeunes travailleurs d'Epinay-sur-Seine notre 45ème résidence.

Dans le même temps, la crise économique et sociale frappe durablement la jeunesse, la précarisation augmente, les ruptures de parcours se font plus fréquentes, nécessitant un accueil et un accompagnement adapté et renforcé.
Le déploiement de notre démarche partenariale Pass' Logement® aura permis d'offrir des dizaines de solutions de logements dans le parc social à des jeunes résidents prolongeant ainsi leur parcours résidentiel.

Nous continuons sans relâche à agir sur l'amélioration de l'offre de logement mais aussi des services que nous proposons.
L'action résolue des professionnels de l'ALJT en relation étroite avec nos partenaires est essentielle au développement quantitatif et qualitatif de solutions pour les jeunes franciliens confrontés à une crise profonde.

Jean-Pierre Brunel
Président de l'ALJT

Le **développement** de l'offre

Résidence HOME'R | Gennevilliers (92) | Propriétaire : RSF (Groupe 3F)
Ouverture en septembre 2012

ACCUEILLIR, LOGER, ACCOMPAGNER

Le **développement** de l'offre

L'ALJT gère à ce jour 3 types de résidences pour l'habitat des jeunes en Île-de-France :

Résidences Jeunes Travailleurs
RJT

> 37 résidences dédiées à un public en début de parcours professionnel ou professionnalisant.

Résidences Jeunes Actifs en Mobilité
RJAM

> 7 résidences dédiées à un public en mobilité professionnelle ou en formation.

Résidences Etudiants et Jeunes Chercheurs
HOMER

> 1 résidence dédiée à un public d'étudiants et de jeunes chercheurs.

En 2012, l'ALJT a pris la gestion de 3 nouvelles résidences pour jeunes.

R'JT Labois-Rouillon | Paris 19e

La résidence pour jeunes travailleurs du 3 rue Labois-Rouillon dans le 19e arrondissement propose 46 logements neufs dont 41 studettes et 5 studios, une salle polyvalente, aménagés autour d'un petit patio.

Propriété de Logirep cette résidence est ouverte prioritairement aux jeunes travailleurs de 18 à 25 ans.

Le projet a bénéficié du soutien de la Région Île-de-France. Les réservataires sont l'Etat, la Ville de Paris et le CIL Amallia.

L'ALJT propose dorénavant 2 résidences pour jeunes travailleurs dans le 19e arrondissement (7/9 rue de l'Ourcq et 3 rue Labois-Rouillon) pour un total de 87 logements.

R'JT | Epinay-sur-Seine (93)

La résidence pour jeunes travailleurs du 22 rue de Strasbourg à Epinay-sur-Seine propose 220 logements entièrement neufs.

Propriété d'OSICA cette résidence, dotée d'une architecture moderne, est bien intégrée à la dynamique de renouvellement urbain de la ville et bénéficie d'une bonne desserte de moyens de transport (gare RER d'Epinay-sur-Seine, tramway).

Ce projet a bénéficié de la mobilisation financière de l'Etat, de la Région Île-de-France, de la Ville d'Epinay-sur-Seine, des CIL Procilia, Gic, Aliance, Amallia, Cilgère et est soutenue par la Caf de la Seine-Saint-Denis.

Présente depuis plus de 50 ans sur le site, la reconstruction de la résidence pour jeunes témoigne de la volonté de l'ALJT de confirmer sa présence sur le territoire de Plaine Commune.

MAIRIE DE PARIS

Christophe-Adji AHOUDIAN
Adjoint au Maire du 19e, Chargé de la jeunesse

"Il est important pour nous d'accueillir des jeunes résidents dans notre arrondissement. Des citoyens à part entière qui participent au dynamisme de la ville et qui souhaitent bien souvent à l'issue de leur séjour à l'ALJT, poursuivre leur parcours résidentiel au sein de notre arrondissement, ce que nous nous efforçons de rendre possible en liens étroits avec les équipes de l'ALJT et nos services logement."

HOME'R | Gennevilliers (92)

En septembre 2012, l'ALJT a ouvert sa première résidence pour étudiants et jeunes chercheurs (résidence HOME'R du 13/15 rue Basly).

Les 144 logements dont 80 pour doctorants et post-doctorants et 64 pour étudiants sont la propriété de Résidences Sociales de France, filiale du groupe 3F.

Soutenue par la Région Île-de-France, l'Etat, le Conseil Général des Hauts-de-Seine, la mairie de Gennevilliers et les CIL Solendi, Aliance et Cilgère, cette résidence s'appuie sur les partenariats développés avec le Conseil Régional, l'Université de Cergy-Pontoise, l'Université de Paris-Dauphine, le Lycée Galilée et le Collège Ostéopathique de Gennevilliers.

L'ALJT souhaite développer l'accueil des publics étudiants, doctorants et post-doctorants et mène actuellement de nombreux projets pour des publics diversifiés.

Bruno ROUSSEAU
Directeur Général de RSF

"Le partenariat entre l'ALJT et RSF est né en 2005, lorsque 3F a lancé la reconversion d'un foyer de personnes âgées en résidence inter-générationnelle destinée à accueillir de jeunes actifs, sur L'Ile-Saint-Denis. A l'époque RSF n'était pas encore créée, mais les sujets de gestion des logements/foyers étaient au cœur de nos préoccupations. L'ALJT a été en mesure de s'investir sur le dossier et d'échafauder avec la ville et nos services une solution originale et adaptée aux besoins de logements temporaires des jeunes.

Nous souhaitons construire des partenariats solides et durables avec des gestionnaires qui partagent une vision stratégique claire et qui repose sur un modèle économique robuste. Nous apportons notre savoir-faire immobilier dans le champ du logement social thématique et nous attendons de l'association gestionnaire l'élaboration d'un projet social adapté aux besoins actuels. L'ALJT fait partie des associations qui innovent et qui cherchent à répondre à des besoins de moins en moins standardisés. C'est donc assez naturellement qu'elle est devenue en moins de 5 ans l'un de nos principaux partenaires pour développer le logement pour les jeunes en Ile-de-France.

Nous avons pour objectif de construire 400 logements thématiques en Ile-de-France dont les 2/3 sont réservés au logement des jeunes actifs ou des jeunes en formation. En 2012, nous avons livré avec l'ALJT 144 logements pour étudiants et jeunes chercheurs à Gennevilliers, nous avons en cours de travaux 27 logements pour jeunes actifs à Sèvres et nous avons un projet de 180 logements pour jeunes actifs et étudiants sur le Kremlin-Bicêtre dont les travaux doivent démarrer en 2013.

3 clés rendent le partenariat entre l'ALJT et RSF exemplaire et efficace : partager une vision stratégique commune ; connaître les méthodes de travail respectives et surtout savoir dialoguer à toutes les phases d'un projet."

Un **public** fragile

ACCUEILLIR, LOGER, ACCOMPAGNER

Un public **fragile**

En 2012, plus de 49 500 demandes de logement ont été enregistrées sur le site internet de l'ALJT.
Sur les 6 dernières années, le nombre de candidats a augmenté de 52%.

L'ALJT a accueilli cette année 9 089 résidents dans l'ensemble de son parc :
> 87,8% dans les résidences Jeunes Travailleurs,
> 10,8% dans les 7 résidences Jeunes Actifs en Mobilité,
> 1,4% dans la nouvelle résidence HOME'R dédiée aux étudiants et aux jeunes chercheurs.

60% de résidents ont des ressources inférieures au SMIC

La part des résidents ayant un revenu net inférieur à 1 098 € (SMIC) a augmenté de 5 points par rapport à 2011. Le revenu moyen des résidents est de 1 068 € en 2012.

Une attention accrue aux jeunes en alternance

Au total, ce sont 55% des résidents ALJT qui sont en emploi (CDI, CDD, intérim) et 37% qui sont engagés dans un cursus de formation (alternants, stagiaires et étudiants).

Le nombre de résidents alternants (en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage) atteint 18%, soit 2 points de plus qu'en 2011.

L'évolution constatée sur les niveaux de revenus est pour partie liée à l'effort de l'ALJT pour accueillir plus de résidents en alternance (apprentis et contrats de professionnalisation). Ce public en début de parcours professionnel dispose de peu de ressources et notre offre

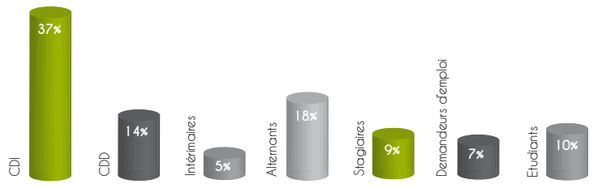

Statuts

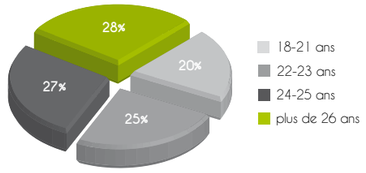

Âge

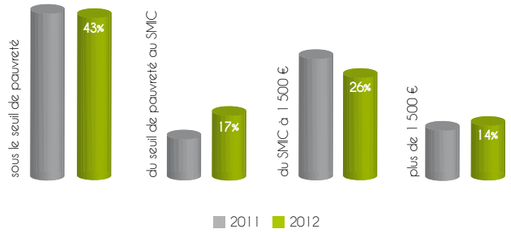

Ressources

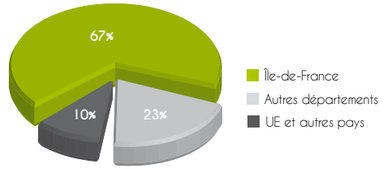

Origine géographique

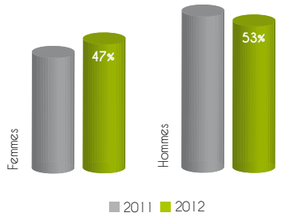

Sexe

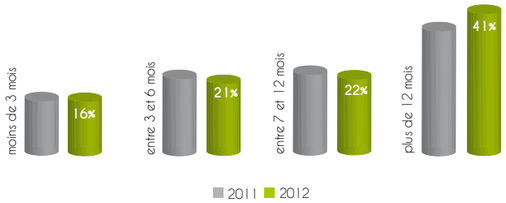

Durée de séjour

Statistiques portant sur 9 089 résidents accueillis en 2012 dont 7 981 en résidences pour Jeunes Travailleurs, 985 en résidences pour Jeunes Actifs en Mobilité et 123 sur la résidence Etudiants et Jeunes Chercheurs HOMER

de logement et d'accompagnement est très adaptée.

La durée moyenne de séjour est de 12,4 mois

En 2012, les durées de séjour s'allongent : en effet, 41% séjournent plus de 12 mois, soit 4 points de plus qu'en 2011.

Cependant la part des résidents logeant moins de 3 mois au sein du parc ALJT reste stable avec 16%.

Une répartition des âges cohérente avec les 3 types de résidences

On constate une réelle mixité dans les âges des résidents. Sur les résidences Jeunes Travailleurs, 79% des résidents ont moins de 25 ans. La moyenne d'âge des résidents est de 23,5 ans. Le nombre accru de résidences Jeunes Actifs en Mobilité et l'ouverture de la résidence HOME'R expliquent en partie cette hausse de la moyenne d'âge global.

67% de résidents originaires d'Île-de-France

Le nombre de jeunes franciliens logés à l'ALJT cette année atteint un pic. Parmi eux, 38% viennent d'une commune du département où est implantée la résidence.

La part des jeunes venant de province et de l'étranger a, quant à elle, légèrement diminué.

Jean-Pierre TOURBIN
Président du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis

"La Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis est partenaire de l'ALJT depuis de nombreuses années. En effet, notre département connaît des difficultés dans la réponse apportée aux besoins en matière de logement. Les jeunes qui démarrent dans la vie active sont particulièrement confrontés à de multiples freins socio-économiques, obstacles à leur accès au logement, à leur insertion sociale et donc à leur pleine autonomie et vie de citoyen. Le projet socio-éducatif des résidences de jeunes travailleurs vise donc à développer et à renforcer l'autonomie des jeunes à un moment de leur parcours marqué par la précarité et les difficultés économiques.

Par une prise en charge et une attention permanente et globale portée aux résidents, l'ALJT offre aux jeunes un cadre structurant leur permettant de s'inscrire durablement dans la société.

Afin d'encourager le processus d'autonomie des jeunes adultes, la Caisse d'allocations familiales verse une prestation de service aux résidences de jeunes travailleurs pour soutenir la réalisation d'actions socio-éducatives. A ce titre, nous accompagnons l'ALJT pour les résidences qu'elle gère sur notre département par une aide au fonctionnement de près de 450 000 € par an.

Avec une expérience de plus de 55 ans, l'ALJT a démontré ses capacités d'innovation et de mobilisation au service de l'insertion des jeunes. La Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis se félicite donc de la volonté de l'ALJT de veiller à la qualité des conditions d'accueil et de logement des jeunes de ses résidences. Pour sa part la Caisse d'allocations familiales reste attentive aux remarques et suggestions que peut formuler l'ALJT comme la structure régionale des FJT pour toujours mieux répondre aux attentes des gestionnaires des résidences et faciliter ainsi leurs missions auprès des jeunes."

Des **partenariats** multiples

Résidence R'JT | Epinay-sur-Seine (93) | Propriétaire : OSICA (Groupe SNI)
Ouverture en novembre 2012

ACCUEILLIR, LOGER, ACCOMPAGNER

Un nouveau **protocole** avec OSICA

OSICA, l'un des principaux bailleurs d'Île-de-France, et l'ALJT ont signé un protocole visant à renforcer leur partenariat en faveur du logement des jeunes en Île-de-France pour les années 2013-2015.

Ce protocole s'inscrit dans la continuité des précédents signés en 2000 et 2007.
Ils ont permis la réalisation d'un important programme de réhabilitation des résidences de jeunes travailleurs propriété d'OSICA et gérées par l'ALJT, la mobilisation des deux organismes dans la recherche de nouveaux projets et l'investissement conjoint dans la promotion de projets utilisant des procédés de construction nouveaux et durables.

Les objectifs du protocole 2013-2015 sont d'achever le programme des réhabilitations, de développer quantitativement et qualitativement l'offre de logement pour les jeunes et de favoriser leur parcours.

Achever le programme des réhabilitations

La réalisation du programme 2007-2012 a été marquée par la réhabilitation d'environ 600 logements. D'ici 2015, la mise à niveau du parc des résidences sociales propriété d'OSICA et gérées par l'ALJT sera achevée.

Développer une offre nouvelle

OSICA souhaite développer une offre nouvelle en s'appuyant tant sur les produits existants, qu'en proposant aux collectivités et aux financeurs des démarches innovantes. Celles-ci visent à dé-segmenter l'approche actuelle du logement pour jeunes, tout en renforçant le maillage des résidences dans les territoires porteurs en terme d'emplois et de formation. Avec une gamme de logements pour jeunes travailleurs (R'JT), jeunes actifs en mobilité (R'JAM), étudiants, doctorants ou post-doctorants (HOME'R), une expérience et une volonté identiques d'approche décloisonnée, l'ALJT partage cet objectif avec OSICA.

Favoriser le parcours résidentiel

OSICA et l'ALJT s'engagent à favoriser la sécurisation et la continuité des parcours résidentiels des jeunes en mettant en commun leurs offres de logement, leur savoir-faire en matière de gestion locative et d'ingénierie sociale, afin d'offrir aux jeunes pour l'entrée comme pour la sortie, des solutions de logement.

Cette démarche s'appuiera sur une convention de partenariat déclinée par territoire, mettant en relation les gestionnaires des deux organismes.

François-Xavier DESJARDINS
Directeur Général Adjoint d'OSICA

"L'ALJT assure pleinement sa mission d'accompagnement des résidents, par le biais d'ateliers sur l'emploi, le logement, la citoyenneté, le budget…
Aussi, nous travaillons avec l'ALJT autour d'un thème innovant : la colocation dans de grands logements familiaux avec cuisine et séjour communs et chambre individuelle pour chaque jeune. La première étape fut de faire "sauter le frein" de la co-responsabilité financière entre colocataires. C'est chose faite et c'est l'originalité de cette nouvelle offre.
Restait une question importante pour nous bailleurs sociaux : comment adapter de grands appartements à la colocation avec des jeunes qui emménagent sans mobilier ? A Rosny-sous-Bois, deux T3, un T4 et un T5 ont donc été équipés et meublés par OSICA, sans pour autant changer le statut locatif.

Cette initiative novatrice sera largement dupliquée à moyen terme et devrait nous permettre d'accueillir, dans notre parc en Île-de-France, une centaine de jeunes recommandés par l'ALJT."

Le Pass' Logement

L'année 2012 aura été marquée par le déploiement de la démarche Pass' Logement.

Les objectifs de la démarche Pass' Logement

> accompagner les parcours résidentiels à travers des outils adaptés
> valoriser le parcours du résident à l'ALJT et ses compétences à habiter
> favoriser la sortie des jeunes en logement autonome par des propositions de partenaires

Plusieurs solutions sont proposées aux résidents de l'ALJT afin de favoriser leur parcours résidentiel :
> des ateliers collectifs et des forums de rencontres avec des partenaires dans les résidences,
> une pochette de présentation dédiée à la recherche de logement pérenne afin de regrouper les pièces nécessaires du résident pour constituer son dossier de demande de logement,
> un jeu interactif au cours duquel le résident se trouve confronté à de multiples situations qui l'aideront dans son parcours logement (www.ALJT.com/jeu),
> une bourse au logement, née de partenariats développés avec des CIL d'Action Logement, des bailleurs sociaux, des collectivités.

De nombreux nouveaux partenaires engagés au cours de l'année

Ainsi, bon nombre de nos partenaires (bailleurs sociaux, CIL d'Action Logement et élus) se sont engagés dans cette démarche au cours de l'année et ont eu l'occasion de se retrouver en octobre lors d'un atelier organisé durant les Assises de l'Habitat Francilien. Un moment d'échange important sur le parcours résidentiel des jeunes dans le logement social et sur les expériences développées avec les CIL d'Action Logement, celles menées avec les bailleurs sociaux ainsi que les liens tissés avec les collectivités territoriales pour apporter des solutions pérennes à nos publics.

Les partenariats mis en place prennent différentes formes : la Région Île-de-France a ainsi proposé à l'Union Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs 23 logements dont 10 ont été attribués à des résidents de l'ALJT.

Les CIL d'Action Logement (Astria, Amallia, Cilgère, Gic et Solendi) nous envoient chaque semaine des offres de logements que les équipes des résidences se chargent de transmettre aux résidents intéressés. Ainsi, une centaine de logements ont été attribués en 2012.

Rendu possible grâce à la loi de 2009 ouvrant le logement social à la colocation, un important partenariat entre l'ALJT et les bailleurs 3F et OSICA, s'est développé autour du thème de la colocation. En janvier 2013, deux résidents de l'ALJT de Paris 20e "Dumas" ont ainsi signé le premier bail de colocation résultant du partenariat avec 3F.
Par ailleurs, OSICA a mis à la disposition de l'ALJT deux grands logements à Rosny-sous-Bois.

Marie-Christine LEBLANC
Responsable du Service Politiques Attributions et Réservations de 3F en Île-de-France

"3F a pour objectif, dans sa charte d'attribution de favoriser le relogement des sortants de structure d'hébergement. Avec l'aide des différents réservataires et en particulier Action Logement, l'ALJT peut bénéficier sur l'ensemble de notre parc en Ile-de-France de logements au profit de candidats résidants dans les 5 résidences ALJT de la propriété de RSF, filiale de 3F. Par ailleurs, dans le cadre de la Loi Molle et de l'ANI signé en avril 2011, nous mettons en place des contrats de colocation au profit de jeunes de moins de 30 ans. Les facteurs de réussite de nos projets communs sont liés à la bonne connaissance par l'ALJT des publics qu'elle accompagne. Les jeunes vivant dans des structures ALJT ont des obligations proches de celles d'un logement autonome familial, obligations que n'ont pas les jeunes qui vivent chez leurs parents. De plus, les collaborateurs ALJT ont des connaissances sur les règles d'attribution des logements familiaux, point fondamental pour un partenariat réactif et efficace.

En 2012, une trentaine de jeunes ont obtenu un logement sur notre patrimoine d'Île-de-France, soit en direct par 3F soit via les réservataires. Ajoutons la douzaine de jeunes déjà sélectionnés au sein des résidences ALJT en vue de la signature de baux en colocation, le 1er ayant d'ailleurs été mis en place en janvier 2013 sur Paris."

Agir sur les **parcours professionnels**

L'ALJT accompagne les résidents dans l'élaboration et la stabilisation de leur projet et parcours professionnels. Elle informe, oriente et met en réseau ses résidents avec les partenaires adaptés.

Un Projet "Emplois sur mesure" pour les résidents de Roissy-en-France mis en place en 2012

La résidence de Roissy-en-France est soumise à des contraintes spécifiques. En effet, les résidents doivent impérativement travailler sur la plateforme aéroportuaire ce qui conditionne leur séjour dans la résidence. Aussi, de nombreux résidents sont soumis à la saisonnalité de l'emploi sur la zone aéroportuaire. Ils entrent dans le cadre de CDD ou de formations qualifiantes débouchant rarement sur un emploi pérenne du fait de la crise actuelle. Ce contexte particulier a amené l'ALJT à réfléchir à un projet global sur l'accompagnement dans l'emploi des jeunes de Roissy.

Un projet en trois axes

> Une relation contractuelle adaptée : désormais, l'équipe de la résidence reçoit systématiquement les jeunes avant l'échéance de leur contrat de travail ou de leur formation afin d'envisager la suite du parcours et de contractualiser un accompagnement personnalisé.
En 2012, plus de 170 rendez-vous d'accompagnement liés à l'emploi ont ainsi été recensés.

> Une prospection de nouvelles ressources locales : des rencontres systématiques ont été engagées auprès des entreprises de la plateforme, particulièrement dans le secteur hôtelier, afin de présenter notre public et de recenser leurs besoins en matière de recrutement, dans un souci de mise en relation.
Ainsi, plus de 10 entreprises ont été approchées, ce qui a permis 34 propositions directes d'emplois et 25 signatures de contrats (CDI, CDD et vacations).

De la même manière, l'ALJT a intégré le réseau "Aéro-compétences" (regroupement d'organismes de formation) et participe activement à l'identification des besoins des entreprises et au positionnement de nombreux jeunes. Nous veillons toutefois à ne pas interférer dans le domaine d'intervention des partenaires institutionnels que sont le Pôle Emploi et la mission locale.

> Une récurrence des actions collectives : afin de parfaire le dispositif, de nombreuses actions collectives sont proposées sur la thématique de l'emploi, particulièrement lors des périodes de recrutement.
Nous proposons aux résidents des actions "sur mesure" en fonction de leurs besoins (technique de recherche d'emploi : préparation à l'entretien d'embauche, CV et lettre, travail sur l'image de soi).

Exploration d'autres pistes de partenariat

Par ailleurs, d'autres pistes de partenariat sont explorées avec : Papa Charlie pour favoriser la mobilité, AIR pour former les résidents à l'apprentissage des langues étrangères, Comité Habitat pour le relogement des résidents.

Julie CORDINIER
Responsable Zone Grand Paris - Direction Opérationnelle Île-de-France d'ADECCO

"Nous avons signé avec l'ALJT une convention afin que les résidences ALJT du Val-de-Marne nous orientent des candidats qualifiés pour nos postes vacants, en CDI, CDD ou en intérim. L'objectif est d'assurer un suivi commun des jeunes permettant de construire des parcours professionnels.

Pour favoriser leur employabilité, ADECCO accompagne également des résidents en recherche d'emploi en leur transmettant les "codes" à adopter en entreprise. Un vrai plus pour nos collaborateurs amenés à étendre leur champ de compétences.

Le facteur de succès d'un tel partenariat est l'échange ! Plus les interlocuteurs se parlent, se rencontrent, plus nous avons de chances de déclencher une réelle compréhension des avantages pour chacune des entités."

Les actions **santé**

L'une des missions de l'ALJT est de faciliter l'accès aux soins de ses résidents, en vue d'une prise en charge de leur propre santé, par une information adaptée, une orientation vers les professionnels du secteur et des actions de prévention.

En 2012, l'Agence Régionale de la Santé a renouvelé son soutien à l'ALJT par une convention triennale afin de développer une animation territoriale et une offre locale autour de plusieurs axes spécifiques : la souffrance psychique et promotion du bien être, la sexualité, les conduites addictives, l'alimentation et l'activité physique, l'accès aux droits et aux soins.

Les 749 actions liées à ces thèmes en 2012 ont permis de toucher 35% des résidents accueillis tout au long de l'année. Après y avoir participé, 89,5% d'entre eux estiment avoir enrichi leur connaissance lors de ces actions.

Pour se faire, l'ALJT a tissé et formalisé des liens avec bon nombre de partenaires locaux, départementaux et régionaux tels que : ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie), IREPS (Instance Régionale d'Education et de promotion de la Santé), Solidarité Sida, IDEE J'BUS, AIDS, le centre IPC (Institut de Prévention Clinique), les CDDS (Centres de Dépistage et de Soins), les Ateliers Santé Ville et les comités locaux de santé.

L'ALJT poursuit par ailleurs le développement de ce type de partenariats, afin de déployer sur l'ensemble de ses résidences, des actions sur des domaines moins explorés comme le sommeil et le stress ou encore les conduites addictives. De plus, un travail est entamé avec les principaux opérateurs régionaux dans le but de définir précisément le contenu des actions et leur fréquence, les résidences d'intervention et enfin de mettre en place des critères d'évaluation précis.

Véronique TROALEN RIGAUDIAS
Direction de la Santé Publique, Pôle Prévention et Promotion de l'ARS

"Ce partenariat, qui s'inscrit dans notre plan stratégique, nous permet de consolider et développer l'offre de prévention par une approche généraliste et éducative.

La plus value pour l'ARS est de pouvoir développer des actions de prévention et de promotion de la santé auprès du public de jeunes travailleurs. En effet, les actions menées par l'ALJT s'inscrivent dans notre schéma régional de prévention.

L'implantation de l'ALJT sur l'ensemble du territoire permet d'échanger sur les besoins et les difficultés de chacun et favorise la recherche de solutions. De plus, notre collaboration avec l'ALJT met en avant les actions mises en œuvre favorisant ainsi le développement de partenariats locaux et régionaux."

Le développement des **ressources humaines**

Un **accord exemplaire** sur la GPEC

Le développement de la professionnalisation de l'ALJT est une des conditions de la réussite de son projet structuré par :

> Un effort d'optimisation des responsabilités et de rationalisation des process de travail,
> L'ouverture de chantiers sur de nouvelles approches professionnelles,
> L'approfondissement d'une culture de l'évaluation qui respecte les obligations légales et définit surtout une approche de l'ALJT,
> Une action constante sur le management des équipes.

En 2010, la direction de l'ALJT s'est engagée avec toutes les organisations syndicales dans une démarche négociée et concertée pour promouvoir une dynamique de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC).
Les objectifs de cette démarche ont été de définir et de préciser les métiers dont l'ALJT a besoin pour réaliser ses missions aujourd'hui et demain. Cette phase a été réalisée en 2010-2011 et finalisée par la validation des fiches métiers.

Cette démarche a eu également pour objectif de bâtir une grille de salaires prenant en compte les qualifications, les expériences, les responsabilités en améliorant la cohérence d'ensemble, en corrigeant d'éventuelles anomalies, et en permettant des évolutions. L'objectif est de donner un cadre collectif aux parcours individuels.
Ce travail a été mené avec les organisations syndicales en 2011/2012 à partir des fiches métiers précédemment validées.

L'ensemble des outils créés dans le cadre de ce chantier a été réuni au sein d'un même accord intégrant le processus de développement des compétences à l'ALJT dans sa globalité.
Cet accord a été signé le 29 novembre 2012 par toutes les organisations syndicales.
Afin de favoriser l'appropriation de ces outils et d'assurer l'équité, l'ensemble de l'encadrement a été formé aux entretiens annuels d'évaluation et de professionnalisation début 2013.

Recruter, promouvoir

Les recrutements externes ont été importants cette année puisque 47 personnes ont été embauchées dont 29 CDI. Le profil des embauchés est à 70% féminin, la moyenne d'âge est de 32 ans, le niveau de diplôme est pour 37% le niveau I et II et 24% le niveau III. Les métiers les plus concernés sont les postes de collaborateurs chargés du suivi clientèle et de la vie résidentielle (72%) et d'assistants (20%).

2 nouvelles résidences (Paris 19e Labois-Rouillon et Gennevilliers) ont ouvert et 1 résidence (Epinay-sur-Seine) a ré-ouvert suite à une démolition-reconstruction permettant la création de 11 ETP. Pour accompagner ces ouvertures, la mobilité et la promotion interne ont été favorisées offrant ainsi à cinq salariés de changer de site, à deux salariés de découvrir un nouveau métier et à un salarié de bénéficier d'une évolution professionnelle. Des recrutements externes ont également été réalisés.

La résidence de Saint-Gratien a fermé fin mai 2012. Des propositions de reclassement ont été faites à l'ensemble des salariés, un CDD a été transformé en CDI et trois salariés ont bénéficié d'une mobilité fonctionnelle (changement de métier).

Former

Les dépenses en formation représentent 4,6% de la masse salariale.

La professionnalisation des équipes s'est traduite depuis plusieurs années par la mise en place de parcours de formation et notamment de parcours diplômants. Ces parcours diplômants ont pour objectif de développer l'employabilité de nos salariés, répondre aux exigences de la commande publique mais aussi favoriser la mobilité et la promotion interne. 13 salariés sont en cours de formation diplômante en 2012 permettant à 9 d'entre eux d'élever leur qualification d'un niveau et pour 4 d'entre eux de deux niveaux.

Dans le cadre du plan de formation, l'accent a été mis sur la consolidation des compétences, la dimension relationnelle et les risques professionnels. Nous avons bénéficié de 95 773€ de financements complémentaires (hors CIF) grâce aux fonds mutualisés par branche qui nous ont permis de mettre en place notamment les parcours de formations diplômantes.

Maîtriser les risques au travail

Le document unique sur les risques professionnels a été totalement revu afin de répondre aux évolutions de la législation et de notre organisation. La nouvelle matrice a été construite en collaboration avec le CHSCT et le soutien de la médecine du travail. Le nouveau document se présente sous la forme d'un questionnaire recensant de manière exhaustive l'ensemble des risques auxquels peuvent être confrontés nos professionnels. Ce questionnaire a été rempli dans le courant 2012 sur l'ensemble des sites au cours d'une séance de travail regroupant le coordinateur de la résidence, un membre des RH et un membre du CHSCT. Des supports d'information ont été conçus visant à améliorer l'information des salariés sur la sécurité au travail : création d'un kit d'accueil dédié à la sécurité, de supports d'information plus spécifiques à la maintenance et au service et d'affiches concernant la prévention des risques incendie et chimiques.

Des effectifs adaptés

Tous contrats confondus, 248 personnes étaient présentes au 31/12/2012. L'effectif moyen mensuel a été de 251,17 personnes (contre 245,24 personnes en 2011) soit une augmentation de +2,4%.

Gérer, anticiper

Résidence RJ'T | Paris 19e (rue Labois-Rouillon) | Propriétaire : LOGIREP
Ouverture en janvier 2012

EVOLUTION DES RESULTATS 2012-2011				
en €	Réel 2011	Réel 2012	Ecart 2012/2011 en €	Ecart 2012/2011 en %
HEBERGEMENT	23 782 785	25 919 482	2 136 697	9,0%
ACCUEIL CONVENTIONNE	2 059 792	1 783 025	-276 767	-13,4%
VIE COLLECTIVE	3 702 544	3 951 216	248 672	6,7%
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	674 120	557 502	-116 618	-17,3%
PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	129 938	131 709	1 771	1,4%
PRODUITS FINANCIERS	104 098	130 665	26 566	25,5%
REPRISE DE PROVISIONS	938 632	1 010 693	72 060	NS
SUBVENTION TRANSFEREE	160 087	177 245	17 157	10,7%
TOTAL DES PRODUITS	31 551 997	33 661 536	2 109 539	6,7%
COÛT DES LOCAUX	13 505 366	14 961 959	1 456 593	10,8%
LOYERS	6 613 979	7 297 102	683 123	10,3%
FLUIDES	2 851 843	3 210 384	358 541	12,6%
FONCTIONNEMENT	349 561	358 164	8 603	2,5%
PETITS MATERIELS ET EQUIPEMENTS	130 444	156 250	25 805	19,8%
IMPOTS	509 284	638 979	129 695	25,5%
CHARGES FINANCIERES	61 410	49 447	-11 962	-19,5%
AMORTISSEMENTS	1 434 089	1 462 559	28 470	2,0%
CONTRATS	848 593	988 394	139 801	16,5%
REPARATIONS	706 164	800 682	94 518	13,4%
COÛTS COMMUNS	857 904	906 500	48 596	5,7%
COÛT DU PERSONNEL	15 414 775	15 209 344	-205 431	-1,3%
FRAIS DE PERSONNEL	14 851 799	14 687 672	-164 126	-1,1%
FONCTIONNEMENT DU PERSONNEL	562 977	521 672	-41 305	-7,3%
CHARGES DIVERSES	106 171	108 789	2 618	2,5%
IMPAYES	52 316	95 994	43 678	83,5%
VIE RESIDENTIELLE	289 364	262 463	-26 901	-9,3%
TOTAL DES CHARGES	30 225 897	31 545 049	1 319 152	4,4%
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	1 098 804	2 014 630	915 826	
ELEMENTS EXCEPTIONNELS	-148 680	-3 148	145 532	
RESULTAT	78 616	98 709	20 092	

ACCUEILLIR, LOGER, ACCOMPAGNER

Une activité **soutenue**

Les produits d'hébergement progressent de 9% en 2012

en K €	2011	2012	variation
Produits d'activité	29 545	31 654	7,1%
dont hebergement	*23 783*	*- 25 919*	*9%*
dont accueil conventionné	*2 060*	*1 783*	*-13,4%*
dont vie collective	*3 703*	*3 951*	*6,7%*

Entre 2011 et 2012, la capacité moyenne de l'ALJT est passée de 5 357 places à 5 544 places soit une progression de 3,5% en phase avec les objectifs de développement.

L'année 2012 a été marquée par :

> l'ouverture de la résidence HOME'R (étudiants et chercheurs) de Gennevilliers en septembre et ses 144 places,
> les ouvertures des résidences pour jeunes travailleurs de :
- Paris 19e (3 rue Labois-Rouillon) en janvier et ses 46 places,
- Epinay-sur-Seine (22 rue de Strasbourg) en novembre et ses 220 places,

> la fermeture de la résidence de Saint-Gratien au 31 mai.

Au total, l'ALJT a mis en service pour les jeunes 410 nouvelles places en 2012.

Le chiffre d'affaires hébergement progresse de 9%

Cette progression est due à la croissance externe de 2012 et à l'effet report des 8 résidences dont l'ouverture est intervenue en 2011.
Le taux d'occupation des résidences en

exploitation sur l'année entière passe de 96,1% à 98,1%.
Sur les 41 résidences gérées sur la totalité de l'exercice, seules les résidences de Rosny-sous-Bois (incendie partiel), Bondy et Chevilly-Larue (résidences vieillissantes), Bois d'Arcy et Sarcelles présentent un taux d'occupation en baisse supérieur à 0,5% en 2012. Sur l'ensemble des autres résidences, le taux d'occupation est stable ou en hausse.
25 résidences ont un taux d'occupation moyen supérieur ou égal à 99%.

L'impact des augmentations des redevances (effet prix) est limité à 1,43% en moyenne sur l'ensemble de l'ALJT.

Les produits des prestations d'accueil conventionné, qui sont liés au suivi spécifique individualisé de publics ressortant notamment de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) gérée par les départements, diminuent de 13,4% soit - 276 K€.

Cette baisse est notamment imputable à :

> la modification des principes d'intervention du Conseil Général du Val d'Oise sur l'aide financière versée aux FJT sur l'ensemble des résidences du département (- 308 K€),

> la fermeture de la résidence de Saint-Gratien (- 118 K€),

> le développement de cette activité sur les résidences dont l'ouverture est intervenue en 2011 et 2012 (+ 117 K€).

Les subventions et prestations de vie collective augmentent de 249 K€. Elles représentent 2,1% du total des produits hors provisions (stable par rapport à 2011).

Cette variation s'explique par deux éléments essentiels :

> les financements perçus des Conseils Généraux et de la Ville de Paris augmentent de 81 K€ dont 71 K€ sur l'aide au fonctionnement du Conseil Général des Yvelines pour les résidences de Versailles et Bois d'Arcy,

> la perte d'un poste FONJEP en 2012 et ce, malgré le développement du nombre de résidences,

> la prestation socio éducative CAF progresse de 175 K€ dont 118 K€ sont liés à l'évolution du parc en 2011 et 2012 et 72 K€ en raison de régularisations sur l'exercice 2011.

en K €	2011	2012	variation
Vie collective	3703	3951	6,7%
collectivités locales	*1493*	*1574*	*5,4%*
FONJEP	*189*	*181*	*-4,3%*
CAF PSE	*2021*	*2196*	*8,7%*

Pour mémoire, la prestation socio éducative versée par les CAF est calculée en fonction des frais de personnel et représente 55,6% du total des subventions de vie collective et 6,7% du total des produits hors reprises de provisions.

Les produits d'activités annexes sont stables (+ 1,8 K€ soit 1,4%).

Les produits financiers augmentent de 27 K€ (+ 25,5%) en raison d'une optimisation de la trésorerie et d'une rémunération élevée du livret de placement Associatis.

Les reprises de provisions augmentent de 72 K€ et sont essentiellement constituées :

> des reprises pour risques et charges sur :
- le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis pour 383,8 K€ : les subventions 2010 et 2011 ayant été régularisées,
- le Conseil Général du Val d'Oise pour 250 K€ : la subvention de fonctionnement 2011 a été régularisée,

> des reprises sur la provision "générale" pour :
- la résidence d'Epinay-sur-Seine à hauteur de 200,4 K€ dont la réouverture en novembre a généré un déficit,
- la résidence de Versailles à hauteur de 134,2 K€, la transformation des chambres en studettes ayant été abandonnée au profit d'une remise à niveau plus adaptée.

Les reprises de subventions transférées correspondent à la quote-part des subventions d'investissement virées au compte de résultat et suivent le rythme des amortissements correspondants. La variation est de + 17K€.

Des **charges** contenues

Les charges augmentent de 4,4%

Le coût des locaux progresse de 10,8%.

en K €	2011	2012	variation
Coût des locaux	13 505	14 962	10,8%
dont loyers	*6 614*	*7 297*	*10,3%*
dont fluides	*2 852*	*3 210*	*12,6%*
dont fonctionnement	*350*	*358*	*2,5%*
dont petits matériels et équipements	*130*	*156*	*19,8%*
dont impôts	*509*	*639*	*25,5%*
dont charges financières	*61*	*49*	*-19,5%*
dont amortissements	*1 434*	*1 463*	*2,0%*
dont contrats	*849*	*988*	*16,5%*
dont réparations	*706*	*801*	*13,5%*

Les loyers augmentent de 10,3%, essentiellement sous l'effet de l'augmentation du périmètre géré en 2012, de l'effet report des ouvertures de 2011 (+ 617 K€) et de la poursuite de la montée en régime des taux de PCRC sur les résidences récentes.

Les fluides progressent de 12,6%. L'évolution globale est de 359 K€ dont 319 K€ imputables aux résidences ouvertes en 2011 et 2012. L'ALJT poursuit ses efforts de maîtrise des consommations dans le cadre des objectifs de sa charte de développement durable. Néanmoins les consommations mensuelles en volume à la place occupée évoluent pour l'eau de 0,5% et le gaz de 5,3%. En 2012, seule la consommation d'électricité en volume à la place est en retrait (- 3,6%).

L'évolution moyenne des tarifs 2011/2012 est de + 8,5% sur l'électricité, + 4,6% sur l'eau et de + 11,1% sur le gaz.

Ainsi, après la prise en compte de ces paramètres, le coût annuel à la place occupée présente les variations suivantes :

> électricité : + 3,3%

> eau : + 3%

> gaz : + 12,4%

Les coûts de fonctionnement augmentent de 2,5% soit 8 K€. Ces coûts sont essentiellement constitués des charges de blanchissage (49%), des achats de produits d'entretien (26%) et des contrats d'entretiens des espaces verts (21%).

Les charges de petits matériels et équipements correspondant aux achats ponctuels de textiles, d'électroménagers ou de mobiliers sont en augmentation de 26 K€ soit 19,8%.

Les impôts augmentent de 130 K€ (+ 25,5%). La variation s'explique essentiellement par l'exploitation en année pleine des résidences dont l'ouverture est intervenue en 2011.

Les charges financières diminuent de 12 K€ (- 19,5%). L'ALJT poursuit son désendettement n'ayant contracté aucun emprunt sur l'exercice. La variation est également due à des taux variables historiquement bas.

Les amortissements sont en progression de 2% soit 28,5 K€. En 2012, l'ALJT a investi pour 1 545 K€ dont :

> 753 K€ pour la croissance externe (48,7% du total),

> 418 K€ en agencements et installations (27,1% du total),

> 226 K€ en renouvellement de mobilier pour les résidences de Sarcelles (98 K€) et de Pontoise (72 K€) : 14,6% du total,

> 113 K€ en matériels et logiciels informatiques (7,3% du total).

Le coût des contrats d'entretien progresse de 139 K€ soit 16,5%. La variation s'explique essentiellement par :

> la signature de nouveaux contrats sur les résidences ouvertes en 2011 et 2012 (+ 61 K€),

> la signature d'un contrat pour l'entretien des terrasses (+ 25 K€),

> des honoraires de contrôle des chaufferies qui n'avaient pas été facturés en 2011 faute de respect du contrat par le prestataire (+ 36 K€).

Le coût des réparations évolue de 95 K€ soit 13,5%. Les résidences nouvelles de 2011 et 2012 ont un impact de 51,3 K€ soit plus de la moitié de variation. Les charges de petit matériel diminuent globalement de 12 K€ (- 3,6%) alors que les charges d'entretien et de réparations diverses après remboursements des assurances augmentent de 109 K€. Ce montant s'explique notamment par la réparation de l'ascenseur sur la résidence de Chevilly-Larue (21 K€), des travaux réalisés à la suite de l'incendie sur la résidence de Rosny-sous-Bois (30 K€), des travaux de réfection du réseau électrique sur la résidence de Bondy (27 K€), des travaux de peinture dans les circulations (couloirs et espaces collectifs) sur plusieurs résidences

dont Rosny-sous-Bois, Sarcelles, Boulogne "Solférino"…

Les coûts communs augmentent de 49 K€, essentiellement du fait des coûts liés à l'informatique qui évolue en fonction de la croissance du parc géré.

Le coût du personnel diminue de 1,3%.

en K €	2011	2012	variation
Coût du personnel	15 415	15 209	- 1,3%
charges de personnel	14 852	14 687	-1,1%
fonctionnement	563	522	-7,3%

Les charges de personnel sont en diminution de 1,1% soit 164 K€ malgré une progression des effectifs moyens qui passent de 245,24 ETP à 251,17 ETP soit une progression de 2,4%.

La masse salariale augmente de 147 K€ soit 1,2% en raison :

> de l'augmentation du périmètre géré en 2012 et de l'effet report des ouvertures de 2011 pour 559 K€,

> des augmentations de la valeur du point revalorisée de 0,19% au 1er avril puis de 1% au 1er juillet soit une moyenne de 0,64% sur l'exercice,

> de l'effet "mécanique" de l'ancienneté pour 0,2%,

> des mesures individuelles attribuées aux salariés en 2012 pour 0,6%,

> de l'effet report des mesures individuelles 2011 et de l'augmentation de la valeur du point 2011 pour 1,5%,

> la fermeture de la résidence de Saint-Gratien pour – 469 K€ et la diminution de la provision CP/CET pour 380 K€ limitent ces évolutions.

Par ailleurs, le coût de l'intérim diminue de 220 K€ et les charges de sous-traitance service évoluent très faiblement (+ 13 K€ soit 1%). La fermeture de Saint-Gratien (- 60 K€) compense la variation des ouvertures 2011-2012 (+ 62 K€),

Notons que la sous-traitance sécurité est en diminution de 105 K€ soit – 19% en raison notamment de la fermeture de Saint-Gratien (- 65 K€).

Le coût de fonctionnement du personnel est en baisse de 41 K€ soit – 7,3% dont 25 K€ sur la téléphonie et 13 K€ sur les frais de mission/réception du fait de la politique d'économie mise en place.

Les charges diverses composées des cotisations et des frais bancaires restent stables (+ 3 K€).

Les impayés comprenant les frais de contentieux et les charges sur créances douteuses augmentent de 44 K€ mais restent à un niveau faible. Ils représentent 0,37% du chiffre d'affaires hébergement en 2012 contre 0,22% en 2011. Les organismes d'Action Logement ont été sollicités pour 478 dossiers à hauteur de 451 K€ dans le cadre de la mise en jeu des garanties de loyers impayés, cela représente un montant équivalent par rapport à 2011. Cette année encore, aucune provision n'a été constituée sur des créances de tiers.

Les dépenses de vie résidentielle diminuent de 27 K€. L'essentiel s'explique par le coût des cyberespaces mis à disposition des résidents qui régresse fortement en raison de la fin d'une partie des amortissements des équipements (- 30,5 K€). Les financements obtenus sous forme de subventions sont également en baisse de 15,4 K€.

Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 2 M€. Sur l'exercice, elles sont essentiellement composées :

> d'un renforcement du fonds pour l'innovation, le développement et l'adaptation (FIDEA) afin d'anticiper et de couvrir les risques futurs à hauteur de 1 575 K€,

> d'un complément de 301 K€ de la provision pour risques généraux sur la résidence de Créteil dont les chambres doivent être équipées de kitchenette,

> d'une provision de 40 K€ sur la prestation de service CAF 2011 pour la résidence de Vitry-sur-Seine pour un risque de non paiement,

> d'une provision de 50 K€ pour des risques techniques sur la résidence de Bobigny "Frida Kahlo".

Les **équilibres financiers** préservés

Le résultat s'élève à 98,7 K€ et la capacité d'autofinancement s'élève à 2 558 K€.
En 2012, l'ALJT a consacré 1 545 K€ aux investissements dont 753 K€ pour les résidences nouvelles.

L'activité 2012 a été dans la continuité des exercices précédents et aura permis de continuer à :

> développer l'offre,

> adapter l'organisation,

> anticiper les risques futurs,

tout en préservant les grands équilibres économiques et sociaux de l'association.

en K €	2010	2011	2012	écart 2012-2011
Résultat de l'exercice	170	79	99	20
+ dotations aux amortissements et provisions	*3 835*	*2 821*	*3 578*	*757*
- reprises sur amortissements et provisions	*1 110*	*1 165*	*941*	*-224*
- subventions transférées	*224*	*160*	*177*	*17*
- plus values de cession d'actifs	*2*	*0*	*0*	*0*
Capacité d'autofinancement	2 669	1 574	2 558	984
Remboursement de capital	710	394	400	6
Autofinancement	1 959	1 181	2 158	978

BILAN ACTIF 2012

ACTIF en €	Brut	Amortissements et provisions	Net 2012	Net 2011
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			178 188	215 154
Frais d'établissement	660 574	537 764	122 810	170 425
Logiciels	518 471	463 093	55 378	44 729
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			7 136 375	7 174 464
Installations techniques, matériels et outillage	514 056	409 827	104 228	127 475
Autres immobilisations corporelles	17 821 026	10 940 035	6 880 991	6 905 583
Immobilisations corporelles en cours :				
Travaux en cours	151 156	0	151 156	141 406
Autres, avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)			909 647	1 001 143
Titres de participations	55 946	0	55 946	55 946
Effort 1% construction	495 879	0	495 879	485 573
Dépôts et cautionnements	357 823	0	357 823	459 625
ACTIF IMMOBILISE (I)	20 574 929	12 350 719	8 224 210	8 390 761
STOCKS ET EN-COURS			0	0
Fournisseurs avances et acomptes			46 531	33 591
CREANCES D'EXPLOITATION			1 845 736	1 615 679
Créances clients et comptes rattachés :				
Locataires et organismes payeurs d'APL	1 748 692	0	1 748 692	1 598 916
Clients douteux ou litigeux	70 211	44 613	25 598	7 576
Produits non encore facturés	71 446	0	71 446	9 187
CREANCES DIVERSES (2)			1 261 293	871 587
Autres créances	1 261 293		1 261 293	871 587
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				1 469 312
DISPONIBILITES			9 327 025	6 298 558
Chèques postaux	0		0	2 641
Caisse d'Epargne	9 309 404		9 309 404	6 282 397
Caisse	17 622		17 622	13 519
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	279 627		279 627	127 337
ACTIF CIRCULANT (II)	12 758 295	44 613	12 760 213	10 416 063
TOTAL GENERAL (I + II)	33 333 224	12 395 332	20 984 423	18 806 824
(1) Dont à moins d'un an	3 431 269			
(2) Dons à plus d'un an	0			

BILAN PASSIF 2012

PASSIF en €	Net 2012	Net 2011
Capitaux propres	1 169 023	1 070 314
Fonds de dotation	518 530	518 530
Report à nouveau	551 784	473 168
Résultat de l'exercice	98 709	78 616
Subventions d'investissement	639 790	472 818
Subventions reçues	1 392 054	1 392 054
Subventions rapportées au compte de résultat		- 752 264
Avance CDC	1 829 388	1 829 388
CAPITAUX PROPRES (I)	3 638 202	3 372 521
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 664 805	4 042 828
Provisions pour risques	301 850	172 718
Provisions pour gros travaux		
Autres provisions pour charges	1 295 469	1 333 156
Provision pour fonds d'innovation, développement et adaptation	4 067 486	2 536 954
PROVISIONS (II)	5 664 805	4 042 828
DETTES FINANCIERES	3 279 460	3 646 517
Emprunts auprès des Etablissements de Crédits (2)	1 004 739	1 392 191
Dépôts et cautionnements reçus :		
Dépôts de garantie des résidents	2 061 037	1 932 510
Autres dépôts	17 490	17 490
Emprunts et dettes financières diverses	144 376	80 976
Clients créditeurs	51 818	223 351
DETTES D'EXPLOITATION	8 328 322	7 677 796
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 941 628	4 327 008
Dettes fiscales, sociales et autres	3 386 695	3 350 789
DETTES DIVERSES	70 729	60 678
Autres dettes	70 729	60 678
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 905	6 483
PASSIF EXIGIBLE (III)	11 681 416	11 391 475
TOTAL GENERAL (I + II + III)	20 984 423	18 806 824
(1) Dont à plus d'un an	784 273	
dont à moins d'un an	10 894 239	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques		

COMPTE DE RESULTAT 2012		
CHARGES en €	2012	2011
CHARGES D'EXPLOITATION	34 225 588	31 813 929
Consommations en provenance des tiers	16 906 165	15 849 885
Achats non stockés de matières et fournitures	3 906 349	3 519 903
Sous traitance	2 262 000	2 316 956
Locations	7 429 014	6 717 149
Entretien et réparations	1 451 671	1 241 495
Primes d'assurances	203 273	191 583
Divers	6 486	5 886
Personnel extérieur à l'association	457 452	661 138
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	461 507	480 330
Information, publications, relations publiques	61 286	45 207
Transports	1 001	11 010
Déplacements, missions et réceptions	77 915	88 144
Frais postaux et de télécommunications	446 702	425 488
Frais de banque et divers	141 511	145 594
Impôts, taxes et versements assimilés	1 756 422	1 541 352
Sur rémunérations	1 067 905	992 856
Autres impôts et taxes	688 517	548 496
Charges de personnel	11 522 489	11 274 978
Salaires et traitements	7 591 474	7 468 778
Charges sociales	3 931 015	3 806 200
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 682 142	2 784 127
Amortissements des immobilisations	1 599 064	1 666 842
Provisions pour risques	2 043 796	1 098 804
Provisions pour créances douteuses	39 283	18 481
Autres dotations		
Autres charges	358 369	363 587
Vie sociale	324 680	336 480
Pertes sur créances irrécouvrables	33 475	26 754
Subventions et charges diverses de gestion courante	214	353
CHARGES FINANCIERES	49 447	61 410
CHARGES EXCEPTIONNELLES	68 185	252 944
Sur opérations de gestion	37 992	215 603
Sur opérations en capital	0	241
Dotations aux amortissements	30 193	37 100
Dotations aux provisions	0	0
TOTAL DES CHARGES	34 343 220	32 128 282
Résultat	98 709	78 616
TOTAL GENERAL	34 441 929	32 206 899

COMPTE DE RESULTAT 2012		
PRODUITS	2012	2011
PRODUITS D'EXPLOITATION	34 061 960	31 902 136
Produits des activités	31 653 723	29 545 121
Activités d'hébergement	25 919 482	23 782 785
Actions spécifiques	1 783 025	2 059 792
Prestations de vie collective	3 951 216	3 702 544
Subventions d'exploitation	501 803	366 176
Subventions d'actions de formation	256 709	82 110
Autres subventions	245 094	284 066
Autres produits d'exploitation	831 104	825 360
Remboursements et mises à disposition	520 659	513 962
Adhésions - cotisations	209 296	200 646
Autres produits de gestion courante	101 148	110 752
Reprises sur amortissements et provisions	1 075 331	1 165 478
Reprises de provisions pour risques	421 819	919 653
Reprises de provisions pour créances douteuses	20 170	20 140
Autres reprises	633 342	225 685
PRODUITS FINANCIERS	167 880	130 035
PRODUITS EXCEPTIONNELS	212 089	174 727
Sur opérations de gestion	3 734	4 495
Sur opérations en capital	208 355	170 232
Produits des cessions d'éléments d'actif	0	0
Subventions d'investissement virées au résultat	177 245	160 087
Autres	31 110	10 145
Reprises sur provisions	0	0
TOTAL DES PRODUITS	34 441 929	32 206 899
Solde débiteur PERTE		
TOTAL GENERAL	34 441 929	32 206 899

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Personnes physiques

Jean-Pierre BRUNEL | Président | Ancien Directeur Général Adjoint de la Caisse des Dépôts

Philippe BERNERT | Président d'honneur du GIC

Jean-Pierre BOBICHON | Ancien administrateur principal auprès de la Commission Européenne

Elisabeth CRESPY | Directrice Générale du FIAP Jean Monnet

Bengué BAMBA | Résident ALJT représentant les membres adhérents résidents

Jean-Jacques DENIZARD | Président de l'Association Pour l'Accès aux Garanties Locatives

François GARRAUD | Trésorier | Ancien Directeur des résidences services d'une SA d'HLM

Jean-Yves LAUTRIDOU | Secrétaire fédéral | Fédération Communication Conseil Culture de la CFDT

Marianne LEBLANC-LAUGIER | Inspecteur Général de l'Administration du Développement Durable, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie | Ancien dirigeant syndical

Daniel MIGNOT | Ancien Dirigeant syndical

René SALANNE | Ancien Président de l'ALJT

Personnes morales

Caisse des Dépôts | représentée par Arnaud de CAMBIAIRE | Directeur interrégional adjoint

Caisse des Dépôts | représentée par Rodolphe MASSON | Direction du développement territorial et du réseau département de la politique de la ville et du développement urbain

OSICA | représentée par François-Xavier DESJARDINS | Directeur Général Adjoint

Immobilière 3F | représenté par Jean-Marie ANDRE | Conseiller auprès du Directeur Général d'Immobilière 3F

Conseil Economique, Social et Environnementale Régional d'Île-de-France | représenté par Jean-Paul RUEFF | Président de la commission culture et communication

GIC (Action Logement) | représenté par Marie ORDAS-MONOT | Directrice générale

REVES (Résider et Vivre Ensemble à Sarcelles) | représentée par Raoul JOURNO | Membre de REVES

L'ALJT remercie ses partenaires pour leurs témoignages.

Conception et réalisation
ALJT

Crédit photos
Jon Ongkiehong

Impression
Promoprint
Papier PEFC (forêts gérées durablement)

Pass' Logement®, Résidences JAM® et HOME'R® sont des marques déposées par l'ALJT.

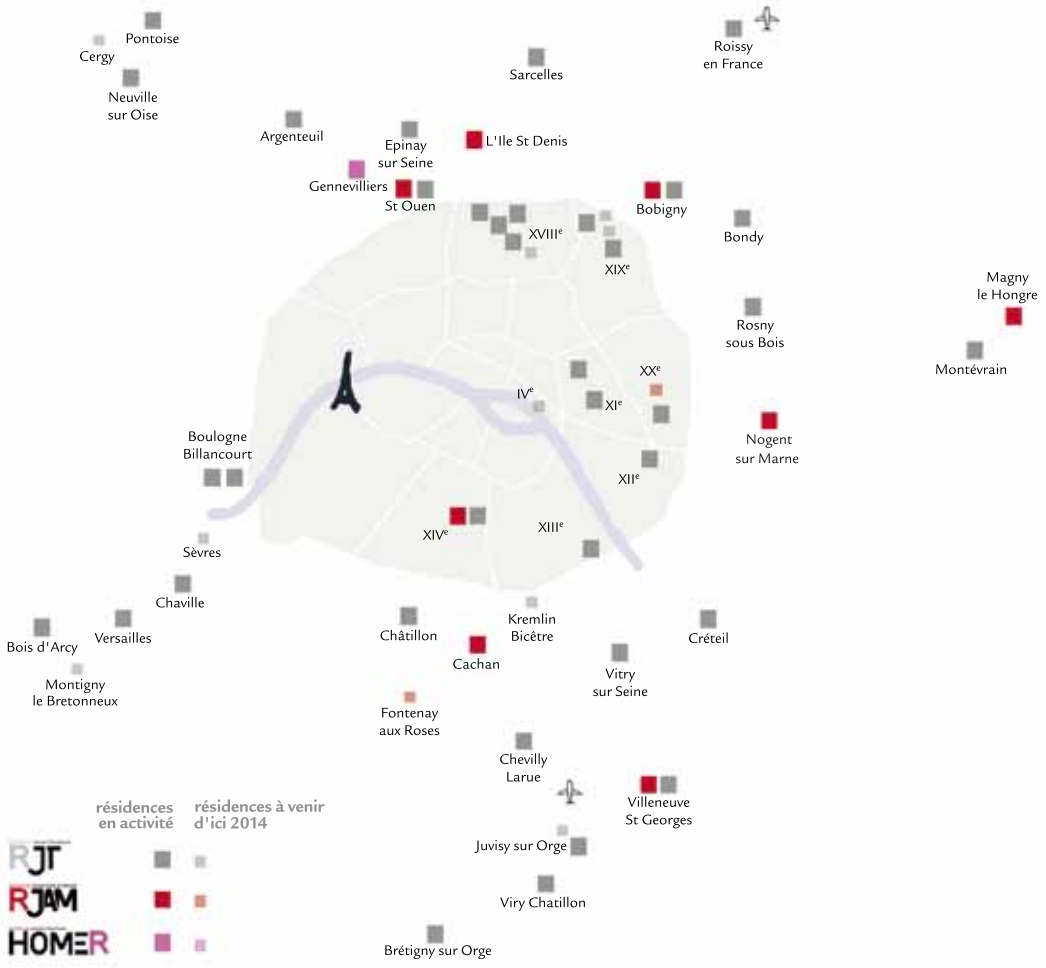

Résidences Jeunes Travailleurs RJT Résidences Jeunes Actifs en Mobilité RJAM Résidences Etudiants et Jeunes Chercheurs HOMER

Plus d'informations sur le site **www.ALJT.com**